

10 La Tannerie
BP 50020
57072 METZ Cedex 03
Tél. : +33 (0)3 87 75 86 86
Fax : +33 (0)3 87 75 86 87
E-mail : metz@sologest.fr
www.sologest.fr

Espace Arc en Ciel

Association régie par la Loi 1908

5, rue Roger Naumann
57240 KNUTANGE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

10 La Tannerie
BP 50020
57072 METZ Cedex 03
Tél. : +33 (0)3 87 75 86 86
Fax : +33 (0)3 87 75 86 87
E-mail : metz@sologest.fr
www.sologest.fr

Espace Arc en Ciel

Association régie par la Loi 1908
5, rue Roger Naumann
57240 KNUTANGE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association ESPACE ARC EN CIEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Espace Arc en Ciel relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Julien-lès-Metz, le 3 juin 2024

Le commissaire aux comptes
Sologest Audit & Conseil

Frédéric TRAPP

Commissaire aux comptes associé

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	3 025	3 025		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	532	532			
Autres immobilisations corporelles	74 384	66 845	7 538	9 525	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	77 955	70 402	7 553	9 540	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	28 227	2 044	26 183	20 817	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	99 963		99 963	70 474	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	50 612		50 612	127 779	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 553		5 553	116
	TOTAL (II)	184 354	2 044	182 310	219 187
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	262 310	72 446	189 864	228 727	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an				803	625

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	48 574	48 574
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	55 598	155 674	
Excédent ou déficit de l'exercice	(54 776)	(100 075)	
	Total des fonds propres (situation nette)	49 396	104 172
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	7 761	9 339
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	7 761	9 339
	Total des fonds propres	57 157	113 511
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	29 605	29 605
	Total des provisions	29 605	29 605
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 945	20 258
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	75 503	59 285
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 321	1 324	
Produits constatés d'avance	1 333	4 744	
	Total des dettes	103 101	85 611
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	189 864	228 727
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(54 775,84)	(100 075,48)
	(1) Dont à moins d'un an	103 101	85 611
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	2 938	2 295
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	143 679	121 899
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	412 553	385 742
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	61	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	11 134	2 626	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	142	27	
	Total des produits d'exploitation	570 507	512 590
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	154 257	145 413
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	16 099	6 595
	Salaires et traitements	357 960	362 801
	Charges sociales	93 264	95 023
	Dotation aux amortissements et dépréciations	8 551	8 286
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	538	280	
	Total des charges d'exploitation	630 669	618 398
RES ULTAT D'EXPLOITATION		(60 161)	(105 808)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		(60 161)	(105 808)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	581	604
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		581	604
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		581	604
RESULTAT COURANT avant impôts		(59 581)	(105 204)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	236	108
	Sur opérations en capital	5 021	5 021
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	5 257	5 129
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	452	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		452	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 805	5 129
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		576 345	518 323
TOTAL DES CHARGES		631 121	618 398
EXCEDENT ou DEFICIT		(54 776)	(100 075)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		6 810	7 500
Prestations en nature		35 350	35 350
Bénévolat		(6 810)	(7 500)
TOTAL		35 350	35 350
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		35 350	35 350
Prestations			
Personnel bénévole		6 810	7 500
TOTAL		42 160	42 850

ANNEXE

A N N E X E

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023,

présente un totale de : 189 863,82 euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,

a un total de : 143 679,47 euros.

et comporte un résultat de (1) : -54 775,84 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois,

recouvrant la période 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les éléments ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

(1) : un résultat négatif signifie une perte

Descriptif de l'association :

Le Centre Socioculturel de Knutange " ESPACE ARC EN CIEL " , est une association déclarée est active depuis 30 ans. Elle est spécialisée dans le secteur d'activité des autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. Le centre est un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative.

Règles et méthode comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **189 864** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **576 345** euros et un total **charges** de **631 121** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-54 776** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

En application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation autres que l'application du ANC n°2018-06 n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Logiciels	1 an
- Matériel de transport	5 ans
- Agencements, intallations générales	5 à 10 ans
- Outillage	10 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
- Matériel & Mobilier	5 à 10 ans

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement, afférentes à des immobilisations individualisées, sont rapportées au résultat de l'exercice en proportion des amortissements pratiqués et viennent par conséquent atténuer l'impact de cet amortissement.

Pour l'exercice 2023 la reprise de subvention s'élève à 5.021€.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Engagements de retraites

Une provision pour départ en retraite a été constituée , elle s'élève à 29.605€.

Celle -ci est estimée selon la convention collective applicable au sein de l'association, qui en fixe les conditions selon l'ancienneté. Il a été décidé de provisionner les indemnités de départ à la retraite pour les salariés dont il reste cinq ans avant d'atteindre l'âge légal de la retraite.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Evaluation des Contributions volontaires en natures:

Les contributions volontaires sont évaluées chaque année par la municipalité de KNUTANGE. En effet, la ville de Knutange met à disposition du centre les locaux de 800 m² pour lesquelles elle estime un loyer annuel, les services techniques pour les diverses réparations incombant au locataire, la fourniture du gaz et les vérifications de ces installations, et enfin la location d'une photocopieuse. Pour 2023, la Ville de Knutange a estimé sa contribution à 35.350€

En ce qui concerne le bénévolat, la direction du centre évalue le nombre d'heures effectué par les personnes au taux horaire de 15€ pour le comités d'usagers, le badminton et aux taux horaire de 20€ pour le Clas et le Français soit pour 2023 la somme de 6810€

Autres informations

L'association a un effectif moyen sur l'exercice de 13 salariés.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	3 025					3 025
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 025					3 025
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	532					532
Instal., agencement, aménagement divers	4 145					4 145
Matériel de transport	26 040					26 040
Matériel de bureau, informatique et mobilier	39 043		5 155			44 198
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 761		5 155			74 916
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	15					15
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15					15
TOTAL	72 800		5 155			77 955

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	3 025			3 025
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 025			3 025
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	532			532
Autres instal., agencement, aménagement divers	4 145			4 145
Matériel de transport	19 791	5 208		24 999
Matériel de bureau, mobilier	35 768	1 934		37 702
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 236	7 142		67 378
TOTAL	63 260	7 142		70 402

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	29 605			29 605
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		29 605			29 605
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	625	1 586	167	2 044
	Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		625	1 586	167	2 044
TOTAL GENERAL		30 230	1 586	167	31 649
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		1 409	167	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux	3 874	3 071	803
	Autres créances clients, usagers	24 353	24 353	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	99 963	99 963	
Charges constatées d'avance	5 553	5 553		
TOTAL DES CREANCES	133 743	132 940	803	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	24 945	24 945		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	39 536	39 536		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 326	26 326		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 640	9 640		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	1 321	1 321			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	1 333	1 333			
TOTAL DES DETTES	103 101	103 101			
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	48 574				48 574
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	155 674	(100 075)			55 598
Excédent ou déficit de l'exercice	(100 075)	100 075		54 776	(54 776)
Situation nette	104 172			54 776	49 396
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	9 339		3 443	5 021	7 761
Provisions réglementées					
TOTAL	113 511		3 443	59 797	57 157

Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	26 657	3 443		30 099
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	26 657	3 443		30 099
Quotes-parts virées au compte de résultat	17 318	5 021		22 338

--	--	--	--	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		62 013
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 410
<i>Fournisseurs- fnp</i>	7 410	
Dettes fiscales et sociales		54 603
<i>Prov congés payés</i>	39 045	
<i>Prov. charges sociales s/ cp</i>	10 984	
<i>Prov. charges fiscales s/ cp</i>	1 370	
<i>Etat - charges à payer</i>	3 204	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			5 553
CCA Grenke	01/01/2024 31/03/2024	642	
CCA Accès infos	01/01/2024 31/01/2026	189	
CCA CIDJ	19/01/2024 18/01/2025	571	
CCACIDJ	01/01/2024 18/01/2024	28	
CCA Accès infos licence	01/01/2024 13/01/2024	10	
CCA Maif 2024	01/01/2024 31/12/2024	4 112	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			5 553

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			1 333
Subvention CAF-CLAS bonus	01/01/2024 30/06/2024	1 333	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 333

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		96 300
Autres créances		96 300
<i>Produits à recevoir</i>	<i>96 300</i>	

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature Charges supplétives Mairie de KNUT ANGE	(35 350)	(35 350)
Bénévolat	(6 810)	(7 500)
	(6 810)	(7 500)
Total	(42 160)	(42 850)
Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens Charges supplétives Mairie de KNUT ANGE	35 350	35 350
Prestations	35 350	35 350
Personnel bénévole	6 810	7 500
	6 810	7 500
Total	42 160	42 850